



dossier de presse

# Les milieux agropastoraux : un enjeu pour le Massif central

Bilan des activités du CBNMC en faveur des  
milieux ouverts herbacés du Massif central / 2010-2015



S E N S I B I L I S E R

A S S I S T E R

C O N S E R V E R

C O N N A Î T R E

Conservatoire Botanique National



MASSIF CENTRAL

# Conservatoire botanique national du Massif central

Aggré par le Ministère chargé de l'écologie depuis le 10 juin 1998 au titre des Conservatoires botaniques nationaux, le Conservatoire botanique national du Massif central est un établissement public, géré par un syndicat mixte, ayant pour objectif principal la connaissance et la conservation de la diversité végétale naturelle.

Pour atteindre cet objectif et en application du décret du 8 juillet 2004 relatif aux Conservatoires botaniques nationaux, le Conservatoire botanique national du Massif central mène, sur son territoire d'agrément (Auvergne, Limousin, Ardèche, Loire, Rhône), quatre missions principales :

- La connaissance de l'état et de l'évolution de la flore sauvage, de la végétation et des habitats naturels et semi-naturels ;
- L'identification, la conservation et la valorisation des éléments rares et menacés de la flore sauvage, de la végétation et des habitats naturels et semi-naturels ;
- La fourniture à l'État, à ses établissements publics, aux collectivités territoriales et à leurs groupements, dans leurs domaines respectifs de compétences, d'une assistance technique et scientifique experte en matière de flore sauvage, de végétation et d'habitats naturels et semi-naturels ;
- L'information et l'éducation du public à la connaissance et à la préservation de la diversité végétale sauvage et cultivée.

Il coordonne la mise en œuvre de ces 4 missions à l'échelle biogéographique du Massif central, en partenariat avec les autres Conservatoires botaniques nationaux.

Couvrant 40 % du Massif central et hébergeant un quart de la biodiversité, les milieux agropastoraux présentent une richesse culturelle et naturelle unique faisant de ce territoire **la plus grande prairie d'Europe** ! Hérités de pratiques agricoles millénaires, leur forte présence constitue une véritable **"trame agropastorale"** continue entre les massifs alpin et pyrénéen, permettant ainsi à la faune et à la flore de se déplacer voire de croiser leur patrimoine génétique avec celui d'autres populations éloignées. En défrichant la forêt au cours des millénaires précédents, non seulement l'homme aura permis à certaines plantes d'occuper des espaces qui leur auraient été interdits par la prédominance de la forêt sur la quasi-totalité de notre pays, mais il aura aussi contribué à la diversité génétique de cette flore. De même, la diversité des pratiques agropastorales et la diversité climatique, géologique, topographique auront également permis le développement de **végétations originales**.

Au fil du temps, le Massif central a donc perdu son caractère forestier primaire au profit d'une flore agropastorale particulièrement diversifiée mais dépendante de l'activité humaine : **plusieurs centaines de types de prairies, de pelouses et de landes hébergeant plus d'un millier de plantes différentes, voilà l'un des héritages d'une activité agropastorale ancestrale** outre tous les intérêts culturels et paysagers que l'on connaît bien.

Bien que cette diversité végétale ait toujours ondulé en fonction des prises et déprises pastorales, les dernières décennies sont marquées par une **évolution rapide des pratiques se traduisant par une perte massive de diversité végétale qui reste encore peu connue et difficile à quantifier**. On estime que plus de **300 espèces de plantes des milieux herbacés ouverts serait menacées ou quasi menacées de disparition sur le Massif central**. Et si l'intensification des pratiques agricoles a un impact sur la flore sauvage, **l'abandon de l'agriculture est presque aussi préjudiciable**, notamment pour les espèces de pelouses sèches extensives.

Mais l'impact n'est pas qu'écologique, l'évolution des pratiques agricoles peut également affecter certaines filières de qualité. On sait aujourd'hui que **cette diversité végétale est à l'origine des productions fromagères et animales de qualité bénéficiant pour la plupart d'une appel-**

**lation d'origine protégée** (Fin gras du Mézenc, Saint-Nectaire, Rigotte de Condrieu, Fourme d'Ambert, de Montbrison, etc.). Aussi, à travers ces filières, les producteurs sont bien conscients de l'intérêt économique de conserver une forte valeur écologique au sein de leur exploitation. La prise en compte de la biodiversité dans la ressource fourragère et l'évolution de cette dernière dans des perspectives de changements climatiques globaux constituent autant de problématiques partagées entre les acteurs environnementaux et le monde agricole. Les enjeux sont multiformes : préserver les sols, maintenir l'agriculture dans les régions défavorisées, stopper l'érosion de la biodiversité, lutter contre l'effet de serre, lutter contre l'enrichissement et prévenir les incendies. Des politiques agro-environnementales ciblées sur les milieux herbagers sont d'ailleurs mises en œuvre dans chaque État de l'Union Européenne.

Aujourd'hui, tous les experts s'accordent à dire que **l'évolution de la pérennité et de la qualité des milieux agropastoraux constituent un enjeu majeur pour le Massif central**. Pour autant, peu d'entre-eux disposent d'outils et de méthodes pour évaluer l'état de conservation des végétations herbacées et l'impact des pratiques agricoles sur celles-ci, notamment à l'aube de changements climatiques globaux.

**Depuis 2008, le Conservatoire botanique a ainsi mobilisé son énergie pour apporter son savoir, ses acquis et ses expériences en faveur des milieux agropastoraux**. Ces dernières années, il a ainsi participé à la **cartographie de la trame agropastorale du Massif central** afin de mieux connaître la diversité et la répartition des milieux agropastoraux et leur connexion avec les espaces protégés.

Il a également contribué, en s'appuyant notamment sur un grand nombre de relevés de végétation, à **décrire, préciser, les 60 types de prairies rencontrées sur les exploitations des filières fromagères d'Appellation d'origine protégée (AOP) du Massif central** (Bleu d'Auvergne, Bleu des Causses, Cantal, Fourme d'Ambert, Laguiole, Pélardon, Rocamadour, Saint-Nectaire, Salers), en partenariat avec des organismes de recherche, de développement et d'enseignement (IRSTEA, CBNMC, VETAGROSUP, INRA, universités...). Destinée plus particulièrement aux conseillers agricoles, cette typologie décrit les prairies à la fois par leur va-

leur d'usage, leur valeur agricole, leur diversité floristique et les liens potentiels avec la qualité des fromages. Ces apports sont intervenus dans un contexte où les nouveaux cahiers des charges AOP, en consolidant la spécificité et la typicité des produits, ont renforcé la place de l'herbe au sein des systèmes fourragers.

En juin 2011, sous l'égide de l'association des Parcs naturels du Massif central (IPAMAC), **le Conservatoire botanique s'est attaché, pendant 3 ans, à imaginer, tester et valider une méthode de diagnostic de la bonne santé écologique des prairies basée sur des indicateurs simples** à mettre en œuvre (flore et végétation). L'originalité forte de ce travail a été de tenter de hiérarchiser, de l'échelle paysagère jusqu'à l'échelle parcellaire, les priorités de conservation selon la représentativité des végétations et des plantes qui composent le territoire étudié. Mais au-delà des végétations inventoriées, les écologues ont également indiqué les **végétations potentielles** qui ne sont pas présentes sur chaque exploitation étudiée mais qui pourraient l'être si les pratiques agricoles étaient modifiées. À cet égard, le Conservatoire a indiqué à chaque exploitant les végétations qui mériteraient d'être maintenues et celles qui restaient à développer au regard des conditions écologiques locales.

Enfin, à la lueur des derniers travaux réalisés, le Conservatoire botanique est sollicité pour participer au jury du Concours national agricole des prairies fleuries, et surtout pour définir des **listes de plantes qui indiquent aux exploitants et conseillers agricoles, le bon état de conservation de certains types de prairies au regard des pratiques agricoles conduites**. En effet, dans le cadre de certaines Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) proposées par les collectivités et l'État, le versement des aides est conditionné par la présence de certaines plantes indicatrices.

Plus d'infos dans les pages suivantes et sur [www.cbnmc.fr](http://www.cbnmc.fr)

**CONTACT PRESSE :**  
Stéphane PERERA  
stephane.perera@cbnmc.fr  
Téléphone : 04 71 77 55 73

**CONTACT TECHNIQUE :**  
Laurent CHABROL  
laurent.chabrol@cbnmc.fr  
Téléphone : 05 55 77 51 47

Le Syndicat mixte du Conservatoire botanique national du Massif central est composé des membres institutionnels suivants :



Auvergne – Rhône-Alpes\*



## Le Massif central, un territoire agropastoral exceptionnel au cœur des montagnes européennes...

**O**mniprésent dans le paysage du Massif central, les milieux agropastoraux ont forgé l'identité même de ce territoire au point d'en avoir façonné la faune et la flore qui les peuplent, mais aussi la culture et l'économie de notre société. Si, à ce titre, le Conservatoire botanique national du Massif central a toujours porté une attention particulière à la flore prairiale dans le cadre de ses missions, de nombreuses questions restent en suspens tandis que pèsent quelques menaces sur ce patrimoine millénaire : que représentent les milieux agropastoraux à l'échelle du Massif central ? Comment sont-ils répartis ? Possèdent-ils une richesse floristique qui leur est particulière ? Comment la flore prairiale évolue-t-elle ; est-elle menacée ? Voilà de nombreuses questions auxquelles s'attache à répondre, chaque jour, le Conservatoire botanique...

### Une "trame agropastorale" unique en Europe...

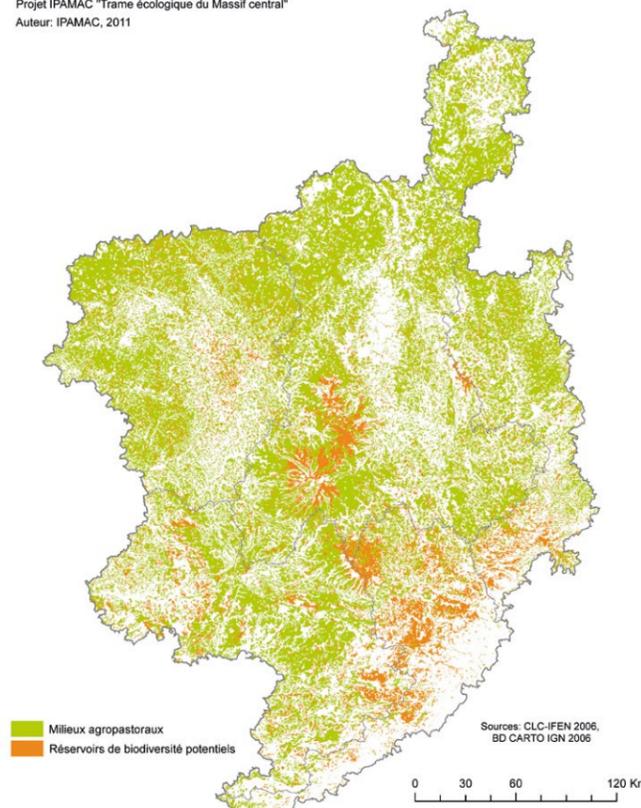
**P**artageant des problématiques communes à l'égard de la biodiversité, les Parcs naturels régionaux du Massif central et du Languedoc-Roussillon se sont engagés, fin 2008, dans un projet expérimental commun visant à mieux connaître le **maillage des milieux naturels**, agricoles ou forestiers, exploités ou non par l'homme, qui permettent le fonctionnement écologique du Massif central.

Missionnés dans le cadre de ce travail, les chercheurs d'ISTHME (ex CRENAM) et de l'IRSTEA (ex CEMAGREF) ont décrit et cartographié cette « **trame écologique** » du Massif central sur un territoire de plus de 100 000 km<sup>2</sup>. Ce travail a ainsi mis en relief les « **réservoirs de biodiversité** », c'est à dire les espaces où la biodiversité est la plus riche et la mieux représentée, mais aussi où la faune et la flore accomplissent leur cycle de vie ; et les « **corridors écologiques** », autrement dit les espaces qui assurent le libre déplacement de la faune et de la flore, d'un réservoir de biodiversité à l'autre.

En 2011, le Conservatoire botanique national du Massif a apporté sa pierre à l'édifice en affinant la « **trame agropastorale** » de ce réseau écologique tant des points de vue méthodologique que cartographique. À cet effet, il a associé des méthodes de cartographie à partir d'images aériennes et spatiales à très haute résolution développées par le laboratoire de recherche EVS-ISTHME, à la cartographie de végétation sur le terrain qu'il a pour habitude de réaliser dans le cadre de ses missions. Il s'agissait alors pour le CBN Massif central de définir et de tester sur trois territoires ateliers représentatifs de la diversité géologique du territoire (Haut-Forez, Sancy-Cézallier, Causse noir) une méthodologie reproductible à l'ensemble du Massif central et cohérente avec le projet de cartographie des végétations et des séries de vé-

#### Trame des milieux agropastoraux du Massif central et ses réservoirs de biodiversité potentiels

Projet IPAMAC "Trame écologique du Massif central"  
Auteur: IPAMAC, 2011



### Occupant 40 % des paysages du Massif central, l'agropastoralisme préserve un quart de la biodiversité !

gétation de la France au 1/25 000 porté par l'État.

Après plusieurs années de travail, les résultats mettent en évidence l'importance des **milieux agropastoraux (prairies, landes, pelouses...)** qui occupent plus de 40% du Massif central. En outre, en constituant le **quart des réservoirs de biodiversité potentiels identifiés**, les milieux agropastoraux représentent des enjeux majeurs dépassant les limites régionales, tant d'un point de vue écologique que des points de vue social, économique et paysager.

En effet, certaines régions, comme l'Auvergne ou le Languedoc-Roussillon détiennent une forte responsabilité quant à la préservation et la pérennité de certaines végétations à caractère patrimonial tant ces dernières s'avèrent uniques,

rare ou menacées ailleurs...

En prenant de la distance, les scientifiques insistent sur l'importance "écologique" du Massif central : s'inscrivant dans un axe montagnard européen majeur constitué du massif alpin, de la chaîne pyrénéenne et des Monts cantabriques, ce territoire apparaît, à la lueur de ces travaux, comme peu fragmenté et comme l'un des plus grands territoires agropastoraux d'Europe. De surcroît, **le Massif central constitue un véritable « pont » entre les Alpes et les Pyrénées assurant la mobilité de la faune et la flore montagnardes**, en particulier celles dépendantes des milieux ouverts (prairies, pelouses et landes) ●

Plus d'infos sur : [www.trame-ecologique-massif-central.com](http://www.trame-ecologique-massif-central.com)

### Les végétations prairiales : une biodiversité héritée

**L**a prédominance des végétations agropastorales sur le Massif central n'est pas née d'hier. En défrichant la forêt au cours des millénaires précédents, l'homme a permis aux espèces herbacées d'occuper des espaces qui leur auraient été interdits par la prédominance de la forêt sur la quasi-totalité de notre pays. Certes, les espèces des milieux agropastoraux ne sont pas apparues à l'Âge du Bronze avec les premiers défrichements (elles occupaient des stations primaires très restreintes géographiquement comme les vires rocheuses, les bords des rivières...) mais l'ouverture des massifs boisés a permis à ces espèces d'occuper des niches écologiques nouvelles, voire de croiser leur patrimoine génétique avec des populations très éloignées.

Cette ouverture du milieu a donc permis le développement de végétations herbacées originales, et parfois même le brassage génétique de certaines populations de plantes dont l'existence est devenue, avec le temps, étroitement liée aux pratiques agricoles mises en œuvre voire dépendantes de certains types d'animaux domestiques sélectionnés au fil des générations. De fait, les espaces agropastoraux constituent à la fois un patrimoine naturel mais aussi un héritage culturel de très grande valeur ●

**À l'exception de quelques secteurs aux conditions écologiques drastiques, la diversité paysagère et floristique des milieux agropastoraux du Massif central est totalement liée à un héritage agricole ancestral.**

## Pelouses, estives, landes, prairies de fauches, pâtures, une diversité floristique à tous les étages...

Couvrant près de la moitié de la surface du Massif central, les espaces agropastoraux présentent une très large palette de types de végétations et de paysages. Ces végétations sont déclinées en de nombreuses combinaisons de plantes qui reflètent les particularités du Massif central, à travers la géologie (roches cristallines, volcaniques, calcaires...), la géomorphologie (larges plateaux types causses ou planèzes, hautes montagnes telles que le Haut Forez, les Monts Dore, reliefs plus encaissés, ...), le climat (avec des influences méridionales, océaniques et continentales) et, surtout, les pratiques agricoles appliquées. Certaines combinaisons floristiques sont propres au Massif central (associations végétales endémiques), leur conférant une valeur patrimoniale élevée •

### Les prairies humides

Elles occupent les fonds de vallée, les bords de cours d'eau ou en périphérie de marais, au contact de la nappe d'eau stagnante ou faiblement fluente. On les distingue des bas-marais par l'absence ou la faible représentation des plantes de bas-marais (laïches, valérianes...). Ces végétations sont souvent dominées par la Renoncule rampante, la Renoncule flammette, les Glycéries ou l'Agrostide stolonifère. Le Jonc épars forme souvent des faciès dominants dans les prairies pâturées.

Ces prairies sont encore assez fréquentes dans le Massif central. On peut distinguer différents types de prairies humides en fonction de la richesse du sol.

### Les prés tourbeux à paratourbeux

Les prairies paratourbeuses sont des végétations herbacées dominées par le Jonc acutiflore et la Molinie bleue et situées sur des sols pauvres et acides mais très humides. Très rares voire protégées au niveau européen par la directive « Habitats, Faune, Flore », on les observe préférentiellement en contexte pastoral et parfois au niveau de tourbières où elles forment des mosaïques parfois complexes avec les hauts-marais et les bas-marais. Le Massif central constitue, pour ce type de végétation, une des régions françaises les mieux pourvues.

### Les mégaphorbiaies

Elles constituent des végétations de hautes herbes dominées soit par des espèces à feuilles larges (Reine des prés, Lysimaque commune, Angélique des bois) soit par des espèces à port graminéoïde (Baldingère, Scirpe). Ces végétations denses colonisent les zones humides dans les massifs forestiers, les fonds de vallée, les queues d'étang et les parcelles agricoles, le plus souvent en marge de ruisseaux sur des sols organiques. Elles ne supportent aucune exploitation régulière (fauche ou pâturage), auquel cas elles laissent place aux prairies humides ou aux bas-marais dont elles peuvent dériver lorsque ces derniers ne sont plus exploités. Leur richesse et leur diversité floristiques varient selon l'altitude, la richesse en éléments nutritifs des sols et la lumière (contexte éclairé ou ombragé).



Prairie paratourbeuse à Gaudinie fragile et Jonc à tépales aigus. Plateau péluissinois (42) - © P.-M. LE HÉNAFF - CBNMC.

Ces prairies paratourbeuses sont devenues extrêmement rares à basse altitude du fait du drainage et de l'intensification des pratiques agricoles. Les faibles surfaces occupées les rendent particulièrement vulnérables. Au-delà de la présence d'espèces de marais à basse altitude comme le Carum verticillé, elles se caractérisent par des populations exceptionnelles d'Anacamptis à fleurs lâches.

**Rien que sur l'Auvergne, les experts distinguent plus de 80 types de prairies, autant de pelouses et une vingtaine de types de landes selon leur composition floristique !**



Prairie à Sanguisorbe officinale et Fétuque des prés. Haute-vallée du Lignon (43) - © P.-M. LE HÉNAFF - CBNMC

Ce type de communauté abrite des taxons peu répandus à l'échelle du Massif central comme le Carum carvi ou le plus rare Peucedan à feuilles de carvi. Ces prairies de montagne sont aussi un refuge pour la Fétuque des prés, en voie de disparition en plaine par pollution génétique du fait des prairies temporaires semées de Fétuque élevée ou Fétuque roseau.

### Les prés de fauches

Les prés de fauche se distinguent des prairies pâturées par un cortège d'espèces particulièrement bien adaptées à la fauche comme l'Avoine élevée, l'Avoine dorée, le Salsifis des prés, la Knautie d'Auvergne, la Grande berce... L'intensité de la fertilisation et l'altitude influencent la composition floristique des prés.



Prairie fauchée à Sainfoin à feuilles de vesce et Brome dressé. Massif de la Comté (63) - © P.-M. LE HÉNAFF - CBNMC.

Ces prairies marnicoles et les pelouses associées abritent des contingents d'orchidées remarquables. Les systèmes prairiaux sur marnes, localisés en plaine, sont grandement menacés par la mise en culture des terrains mécanisables et l'abandon pur et simple des coteaux difficiles à exploiter.

### Les prairies pâturées

Les prairies pâturées hébergent des végétations herbacées appréciant la lumière et les sols plus ou moins riches en éléments nutritifs. Les fortes contraintes imposées au tapis herbacé par le piétinement et le brouillage du bétail, le compactage des sols par les engins agricoles et les troupeaux, la précocité et le rythme des dates d'exploitation permettent la prédominance des espèces des prairies pâturées et l'élimination d'autres espèces plus sensibles. L'intensité de la fertilisation, la durée de pâturage, le chargement des parcelles en bétail, ainsi que la précocité de la date d'entrée des animaux dans les pâtures constituent des paramètres discriminants qui influencent fortement la composition floristique des prairies.



Pelouses sèches de la vallée de la Borne (43) © S. PERERA - CBNMC

### Les pelouses sèches vivaces

Ces végétations herbacées vivaces basses, pouvant supporter la sécheresse, se développent sur des sols pauvres et drainants. À l'étage collinéen, elles se rencontrent un peu partout mais sur de petites surfaces du parcellaire agricole, les zones de plus grande surface étant assez rares (zones de corniches, de bordure de plateaux...). En revanche, en montagne et surtout dans les zones d'estives, les pelouses à Nard raide sont largement dominantes.

### Les pelouses vivaces humides

Ces pelouses sont des végétations caractérisées par un cortège floristique alliant des espèces pelousaires et des espèces de bas-marais. Elles entrent effectivement en contact entre les pelouses et les bas-marais de bas niveau et en assurent la transition. Un seul type illustrant ces communautés végétales est connue des botanistes, il s'agit des pelouses à Jonc raide, encore qualifiées de "nardaies humides".



Landes sèches de l'Allier (03) - © L. SEYTRE - CBNMC

### Les landes sèches

Les landes sont des végétations dominées par des plantes ligneuses basses, principalement des familles des Éricacées (bruyère, callune...) et des Fabacées (genêts, ajoncs, cytises...), adaptées à des sols très pauvres et acides. Les landes sont encore fréquentes à l'échelle du Massif central, mais elles ont considérablement régressé au cours du xx<sup>e</sup> siècle suite à la diminution globale du nombre de troupeaux sur le Massif central et l'abandon progressif des surfaces collectives les moins productives.

## Une diversité en péril

Bien que la diversité végétale des systèmes herbacés du Massif central a surtout, et pendant longtemps, ondulé en fonction des prises et déprises pastorales, les dernières décennies ( $\pm$  20-30 ans) sont davantage marquées par une **évolution rapide des pratiques avec d'une part une augmentation forte des prairies artificielles à haut-rendement, et d'autre part une intensification dans les modes d'exploitations des prairies naturelles (période de fauche ou de pâturage, fertilisation...)**. Cette évolution des pratiques se traduit par une **perte massive de diversité végétale qui reste encore peu connue et difficile à quantifier**. C'est d'autant plus vrai pour les systèmes herbacés maigres qui concentrent une très grande part de la diversité végétale, et qui ont été soumis à des transformations importantes depuis la seconde moitié du siècle dernier.

Les scientifiques sont unanimes sur la régression progressive, dans nos paysages agricoles, des espèces champêtres dont les bouquets ornaient les tables de nos aïeux comme la Narcisse des poètes, les Knauties, les Centaurées, les Marguerites... Mais celles-ci ne sont que la face visible d'un effondrement global de la biodiversité dans les végétations agropastorales de plaine mais aussi, plus récemment, de moyenne montagne. En effet, les **listes rouges régionales de la flore vasculaire menacée**, élaborées ces dernières années par le Conservatoire botanique, en Limousin, en Auvergne et en Rhône-Alpes, mettent en évidence que 335 plantes menacées ou quasi menacées se situent dans les pelouses des étages planitiaire, collinéen et montagnard, 54 autres dans les prairies.

**En Rhône-Alpes, on estime à 215 le nombre de plantes menacées par l'intensification des pratiques agricoles et à 195 celles menacées par l'abandon des exploitations.**

L'intensification des pratiques agricoles, opérée durant les dernières décennies, a eu un effet préjudiciable, mettant en péril le maintien de nombreuses plantes en particulier celles liées aux prairies humides dont les effectifs se sont effondrés suite notamment au drainage des parcelles, mais aussi celles inféodées aux pelouses et prairies maigres, éliminées au profit d'une flore nitrophile banale par l'emploi massif de fertilisants et d'amendements. **Et si l'intensification des pratiques agricoles a un impact sur la flore sauvage, l'abandon de l'agriculture est presque aussi préjudiciable**, notamment pour les espèces de pelouses sèches qui se rencontrent dans des milieux agricoles gérés de manière relativement extensive.

**Mais l'impact n'est pas qu'écologique**, l'évolution des pratiques agricoles peut également affecter certaines filières de qualité. **On sait aujourd'hui que cette diversité végétale est à l'origine des productions fromagères et animales de qualité bénéficiant pour la plupart d'une appellation d'origine protégée** (Fin gras du Mézenc, Saint-Nectaire, Rigotte de Condrieu, Fourme d'Ambert, de Montbrison, etc.). Généralement, ces productions sont liées à des territoires inclus dans des Parcs naturels régionaux, où il existe des objectifs synergiques et structurés de maintien de la diversité biologique et de qualité de la production agricole. Aussi, à travers ces filières, les producteurs sont bien conscients de l'intérêt économique de conserver une forte valeur écologique au sein de leur exploitation. La prise en compte de la biodiversité dans la ressource fourragère et l'évolution de cette dernière dans des perspectives de changements climatiques globaux constituent autant de problématiques partagées entre les acteurs environnementaux et le monde agricole. **Les enjeux sont multifformes** : préserver les sols, maintenir l'agriculture dans les régions défavorisées, stopper l'érosion de la biodiversité, lutter contre l'effet de serre, maintenir la ressource fourragère, lutter contre l'enrichissement et prévenir les incendies. Des politiques agro-environnementales ciblées sur les milieux herbagers sont mises en œuvre dans chaque État de l'Union Européenne.

**Aujourd'hui, tous les experts s'accordent à dire que l'évolution de la pérennité et de la qualité des milieux agropastoraux constituent un enjeu majeur pour le Massif central**

Sans nier les impacts forts des activités agricoles contemporaines sur la biodiversité de nos territoires, il convient néanmoins de garder à l'esprit que cette biodiversité est héritée des pratiques agricoles ancestrales et que surtout **les végétations herbacées présentent une réelle résilience par rapport au type d'occupation du sol (assolement), à la condition de maintenir une trame agropastorale en bon état de conservation à l'échelle du Massif central** (corridors écologiques, réservoirs de biodiversité...). Il reste encore dans le Massif central de magnifiques prairies, mais elles sont de plus en plus rares et cantonnées le plus souvent dans les secteurs les plus élevés et les moins accessibles. À l'inverse d'autres régions françaises, il est encore temps d'agir pour conserver une trame agropastorale fonctionnelle, et pour ce faire, il est nécessaire de mettre en place des outils de compréhension et de caractérisation de cette diversité ●

## On compte dans les pelouses du Massif central plus de 335 plantes menacées ou quasi menacées, plus de 54 autres dans les prairies...

### Flore des prairies : biodiversité et pratiques agricoles

La diversité des couleurs et des structures d'une prairie témoigne généralement de la diversité spécifique que pourrait y relever un botaniste. À bien regarder le paysage ces dernières décennies, marguerites, sauges, campanules, renoncules, violettes..., pourtant communes et toujours présentes sur nos territoires, ont bel et bien déserté les prairies semi-naturelles pour se réfugier sur les talus routiers et les bords de parcelles. Le célèbre Narcisse des poètes a, par exemple, payé un lourd tribut à l'arrivée des engrais chimiques et à la modification des pratiques agricoles (fauches précoces, drainage...). Les prairies conduites intensivement se montrent moins colorées car dominées par de grandes graminées et quelques dicotylédones à floraisons ternes : patiences, anthriscues, berces... et surtout composées de deux fois moins d'espèces qu'en milieu extensif...

Du point de vue agronomique, la production fourragère entre deux prairies conduites extensivement et intensivement n'est pas

égale, variant parfois du simple au double. Alors quantité ou qualité ?

Ce n'est pas d'aujourd'hui que ce débat agite le milieu agricole ; et des parcelles à haut rendement à l'échelle d'une exploitation agricole sont devenues nécessaires. Pour autant, les prairies naturelles peu fertilisées ont des atouts non négligeables pour sécuriser les systèmes fourragers : les animaux à l'entretien moins exigeant peuvent disposer d'un foin riche en fibres et en sels minéraux tandis que l'exploitant agricole dispose d'une certaine flexibilité par rapport à la date optimale de fauche. Ce dernier atout est particulièrement important en zone de montagne où les conditions climatiques peuvent être particulièrement variables. Mais contrairement à l'idée répandue, leur mode d'exploitation demande une certaine technicité, héritée des savoir-faire paysans d'antan, et heureusement encore présente chez les éleveurs sensibles à leur environnement.

Mais alors comment préserver quelques prairies semi-naturelles, extensives, et donc riches en espèces ?

L'idée qui domine aujourd'hui consisterait à maintenir un minimum de 10 % de prairies semi-naturelles mésotrophiles à l'échelle de chaque exploitation. Cette « surface à haute valeur écologique » est souvent avancée comme permettant le maintien de la biodiversité et de la fonctionnalité écologique des territoires. La récente mise en place du Concours national agricole des prairies fleuries ou encore des Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) auxquelles participent le CBN, contribuent à sensibiliser le monde agricole à la préservation de ces parcelles mais le vrai défi consiste toujours à concilier haute valeur environnementale et haute valeur ajoutée ●

### Fertilisation et biodiversité...

Notre flore indigène, qui a évolué depuis des millions d'années dans un contexte de sols globalement assez pauvres, est dans son ensemble peu adaptée à une augmentation de la fertilisation chimique, de nos jours, par l'emploi d'engrais chimiques. On sait aujourd'hui qu'une fertilisation accrue, favorise les plantes banales et « gourmandes » au détriment d'une flore plus discrète et « frugale » pourtant indispensable à l'élaboration de produits agricoles de qualité.

Photomontage illustrant le passage d'une prairie semi-naturelle extensive (à gauche) à une prairie intensive (à droite)  
© P.-M. LE HÉNAFF - CBNMC



## Le Conservatoire botanique et ses partenaires, mobilisés autour de la cause agropastorale...

Depuis quelques années, le monde agricole mais aussi institutionnel prend conscience de la spécificité et de la richesse du patrimoine agropastoral mais aussi de sa fragilité face aux aléas climatiques et écologiques. La perte de diversité biologique y est reconnue par différents observateurs mais reste insuffisamment documentée. Tous ceux qui œuvrent au quotidien pour le maintien de la biodiversité du Massif central sont unanimes pour constater à la fois le manque d'outils et de méthodes pour évaluer l'état de conservation des végétations herbacées et l'impact des pratiques agricoles sur celles-ci, notamment à l'aube de changements climatiques globaux.

En juin 2011, c'est dans ce contexte, que l'association des Parcs naturels du Massif central (IPAMAC), a lancé un programme de «Maintien de la biodiversité des territoires ruraux du Massif central à travers la préservation de la qualité et de la fonctionnalité des milieux ouverts herbacés» associant le CBN Massif central, les Conservatoires d'espaces naturels et les partenaires agricoles tels que le Service interdépartemental pour l'animation du Massif central (SIDAM).

Dans ce cadre, outre la réalisation de la cartographie de la trame agropastorale, le CBN Massif central a été chargé de mettre sur pied un observatoire de l'état de conservation des milieux herbacés du Massif central. Pour ce dernier, **le Conservatoire botanique s'est attaché, pendant 3 ans, à imaginer, tester et valider une méthode de diagnostic de la bonne santé écologique des prairies basée sur des indicateurs simples** à mettre en œuvre (flore et végétation), et à en partager les résultats sous forme de clé d'indication, de notices et de documents cartographiques à destination des exploitants partenaires de l'étude.

L'analyse a porté sur différentes exploitations volontaires situées sur des «territoires ateliers» représentatifs des grands ensembles herbacés du Massif central : PNR Causses du

Quercy (IGP Agneaux du Quercy), PNR Millevaches en Limousin (Plateau d'Eygurande), PNR Volcans d'Auvergne (AOP Saint-Nectaire), PNR Pilat (AOC Rigotte de Condrieu), PNR Monts d'Ardèche (AOC Fin gras du Mézenc). Les appellations géographiques labélisées ont été identifiées comme des territoires de choix car il y existe des **objectifs synergiques de maintien de la diversité biologique et de qualité de la production de la filière agricole**.

Au final, **sur 43 exploitations pilotes situées sur les territoires ateliers, les écologues du CBN ont procédé à 883 relevés phytosociologiques recensant 864 plantes**.

L'ensemble des relevés réalisés dans le cadre de ce programme a été analysé, cartographié puis comparé à une base de données de référence pour déterminer l'état de conservation des prairies présentes. Les traits de vie et l'écologie des espèces recensées lors des relevés de terrain ont été compilés de manière à pouvoir caractériser finement la texture, la structure et la fonctionnalité des formations végétales étudiées. Enfin, la cartographie des végétations à l'échelle des exploitations étudiées a été réalisée en vue de pouvoir hiérarchiser les enjeux, notamment en fonction de leur rareté et de la responsabilité du territoire quant à leur préservation. En parallèle, une enquête permettant de caractériser finement les pratiques agricoles sur chaque parcelle échantillonnée a été menée par les Chambres d'agriculture concernées.

**L'originalité forte de ce travail a été de tenter d'hierarchiser, de l'échelle paysagère jusqu'à l'échelle parcellaire, les priorités de conservation selon la représentativité des végétations et des plantes qui composent le territoire étudié. Mais cette analyse se veut également dynamique : au-delà des végétations inventoriées, les écologues ont indiqué, sur la base d'une connaissance des dynamiques de végétation et du territoire mais aussi d'un lot de données important, les végéta-**

**tions potentielles qui ne sont pas présentes sur chaque exploitation étudiée mais qui pourraient l'être si les pratiques agricoles étaient modifiées.**

Les outils mis en place durant ces trois années ont montré leur pertinence technique et scientifique, même si certains points doivent encore être affinés. Il s'agit maintenant de les réfléchir à la lumière de la réalité économique des exploitations agricoles de manière à proposer des actions réalistes en faveur de la préservation à long terme de la trame agropastorale du Massif central.

Dans le cadre des Projets agro-environnemental et climatique conduits par les régions pour l'Europe, **des mesures spécifiques (MAEC) sont aujourd'hui proposées aux exploitants pour favoriser le maintien de la diversité floristique prairiale** tout en reconnaissant et en valorisant la pertinence des pratiques agricoles conduites.

### Le versement des aides se base sur la présence de plantes qui indiquent le bon état écologique des végétations prairiales.

Ainsi, à la lueur des derniers travaux réalisés, le Conservatoire botanique est souvent sollicité par les professionnels agricoles et les gestionnaires d'espaces naturels pour **définir les listes des plantes indicatrices** les plus pertinentes et éditer des guides d'aide à leur identification ●



# Rien que sur 43 exploitations du Massif central, les botanistes ont recensé plus de 864 plantes différentes !

## Le territoire atelier du Mézenc

Dans le cadre de son projet d'observatoire de l'état de conservation des milieux agropastoraux, les botanistes ont étudié la flore de certaines prairies situées sur des exploitations du Massif du Mézenc d'une part et des Boutières d'autre part.

Ce territoire volcanique, au climat montagnard, est principalement voué à l'élevage dont l'élément le plus emblématique est l'AOP « Fin gras du Mézenc ». Cette AOP valorise la production d'une viande exceptionnelle à travers le développement de filières de qualité.

Sur ce plateau d'altitude, les pelouses et les prairies fauchées ou pâturées, exploitées de manière extensive, marquent le paysage de leurs floraisons vives. Dans les pelouses, on peut rencontrer le Nard raide, le Fenouil des Alpes, le Thym faux pouliot, etc. tandis que les prairies renferment des Knauties, la Campanule lan-

céolée, le Narcisse faux-narcisse, etc. Certaines prairies de fauche montagnardes peuvent abriter jusqu'à une soixantaine d'espèces.

L'étude menée par le Conservatoire botanique (voir page ci-contre) a mis en exergue **un état de conservation global des végétations agropastorales exceptionnel ; il est à la fois la cause et la conséquence de la mise en place d'un label de qualité, l'AOP Fin Gras du Mézenc.**

La réalisation de cette étude sur le Mézenc va permettre de répondre au questionnement de l'INAO sur les moyens dont se dote l'association de l'AOP pour suivre et s'assurer du maintien de cette biodiversité. Les relevés réalisés par les botanistes sont géolocalisés et pourront faire l'objet d'une étude comparative dans 10 ou 20 ans... ●

## Des fleurs à l'assiette...

Fondé à Aurillac (Cantal) au début des années 90, le pôle fromager AOP Massif central met en relation des professionnels des filières fromagères d'Appellation d'origine protégée (AOP) du Massif central (Bleu d'Auvergne, Bleu des Causses, Cantal, Fourme d'Ambert, Laguiole, Pélardon, Rocamadour, Saint-Nectaire, Salers) et des organismes de recherche, de développement et d'enseignement (IRSTEA, CBNMC, VETAGROSUP, INRA, universités...).

Par la mise en commun de compétences complémentaires, il met en œuvre des programmes de recherche appliquée sur les fromages d'AOP, puis diffuse les résultats auprès des filières fromagères. Dans ce cadre, le pôle a lancé, entre 2008 et 2012, un programme de recherche-développement innovant «Prairies AOP» visant à améliorer l'utilisation et la valorisation des prairies du Massif central au sein des filières fromagères d'AOP. Ce programme de 3 ans a apporté des éléments de réponse et des outils au défi qui est relevé par les filières fromagères d'AOP : mieux utiliser les prairies permanentes et mettre au point des systèmes d'exploitation durables alliant autonomie fourragère, qualité du lait et des fromages et préservation de la biodiversité des prairies. Ces apports sont intervenus dans un contexte où les nouveaux cahiers des charges AOP, en consolidant la spécificité et la typicité des produits, ont renforcé la place de l'herbe au sein des systèmes fourragers (augmentation de la part de l'herbe dans la ration, fourrages provenant exclusivement de la zone d'AOP...).

À travers ce programme, en s'appuyant notamment sur un grand nombre de relevés de végétation, le CBN Massif central a contribué à l'élaboration d'une typologie multifonctionnelle des prairies permettant de décrire, précisément, 60 types de prairies rencontrées sur les zones AOP. Destinée plus particulièrement aux conseillers agricoles, cette typologie décrit les prairies à la fois par leur valeur d'usage, leur valeur agricole, leur diversité floristique et les liens potentiels avec la qualité des fromages

Aujourd'hui, le développement de la typologie et des outils de diagnostic de l'autonomie fourragère des exploitations se poursuit en partenariat avec le SIDAM, l'INRA, l'AOP fromage d'Auvergne, les chambres d'agriculture, l'IPAMAC... Ce nouveau programme (AEOLE) vise à une adaptation des outils à l'ensemble du Massif central et à d'autres types de production que le système bovin laitier (bovin allaitant, ovin, caprin) ●



Plus d'info :

[www.pole-fromager-aoc-mc.org](http://www.pole-fromager-aoc-mc.org)  
<http://www.prairies-aoc.net/prairies-aoc-pole-fromager-aop-massif-central>  
<http://www.sidam-massifcentral.fr/projets/herbe/aeole>



## Les espaces agropastoraux du Massif central en chiffres

- 40 % du territoire du Massif central est façonné par l'agropastoralisme
- 1/4 de la biodiversité du Massif central est préservé par l'agropastoralisme
- 5318 plantes vasculaires sont connues sur le territoire du Massif central dont 3907 plantes indigènes
- plus de 300 plantes vasculaires sont menacées ou quasi-menacées sur les espaces agropastoraux du Massif central
- 864 plantes recensées sur seulement 43 exploitations du Massif central !

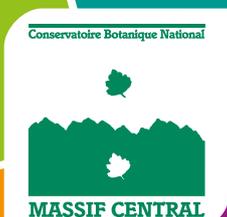


### CONTACT PRESSE :

Stéphane PERERA  
Chargé de communication  
CBN Massif central  
Courriel : stephane.perera@cbnmc.fr  
Téléphone : 04 71 77 55 73  
Portable : 06 161 161 23

### CONTACTS TECHNIQUES :

Laurent CHABROL  
Responsable de l'antenne Limousin  
CBN Massif central  
Courriel : laurent.chabrol@cbnmc.fr  
Téléphone : 05 55 77 51 47



## Conservatoire botanique national du Massif central

### Siège & antenne Auvergne

Le Bourg  
43230 CHAVANIAC-LAFAYETTE  
Téléphone : 04 71 77 55 65  
Télécopie : 04 71 77 55 74  
Courriel : conservatoire.siege@cbnmc.fr  
Site Internet : [www.cbnmc.fr](http://www.cbnmc.fr)

### Antenne Limousin

SAFRAN  
2, avenue Georges Guingouin  
CS80912 - Panazol  
87017 LIMOGES Cedex 1  
Téléphone : 05 55 77 51 47

### Antenne Rhône-Alpes

Maison du Parc  
Moulin de Virieu - 2, rue Benay  
42410 PÉLUSSIN  
Téléphone : 04 74 59 17 93

